

CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 9 avril 2009
CONCERNANT LES BONS SUR INDICE(S)

Type de Bons : Européen

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 15 avril 2009

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Indice	Taux de conversion	Promoteur	Marché Lié	Lot de Bons	Prix d'Emission
1A	Vente	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,20
1B	Vente	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,31
1C	Vente	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,24
1D	Achat	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,25
1E	Achat	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,20
1F	Achat	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,21
1G	Achat	500 000	NIKKEI 225	EUR/JPY	Nikkei, Inc.	Osaka Securities Exchange (OSE)	20	EUR 0,22

Tranche	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	JPY 7 000	Date de Maturité	11 décembre 2009	NL0009116003	F573B	42384941
1B	JPY 7 500	Date de Maturité	12 mars 2010	NL0009116011	F574B	42384950
1C	JPY 6 500	Date de Maturité	11 juin 2010	NL0009116029	F575B	42384968
1D	JPY 9 500	Date de Maturité	11 septembre 2009	NL0009116037	F576B	42384984
1E	JPY 10 500	Date de Maturité	11 décembre 2009	NL0009116045	F577B	42384992
1F	JPY 11 000	Date de Maturité	12 mars 2010	NL0009116052	F578B	42385000
1G	JPY 11 500	Date de Maturité	11 juin 2010	NL0009116060	F579B	42385018

Devise de Règlement	EUR
Nombre minimum de Bons négociables sur Euronext Paris	1 Bon d'Option par tranche
Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
Clause de Radiation	La radiation des Bons d'Option sur Euronext Paris S.A. interviendra à l'ouverture du cinquième Jour de Bourse précédant la Date de Maturité (cette date étant exclue), sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur et du Garant ne pourra être engagée.
Modalités d'assimilation	Non applicable
Quotité Minimum d'Exercice	1
Quotité Maximum d'Exercice	Pour chaque tranche, le nombre de Bons d'Option émis
Contact Investisseurs	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert), http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr
Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) le 30 septembre 2008 sous le n° 08-0206 et les Suppléments visés par l'AMF le 8 octobre 2008 sous le n° 08-0211, le 7 novembre 2008 sous le n° 08-0229, le 19 décembre 2008 sous le n°08-0293, le 4 février 2009 sous le n°09-028 et le 4 mars 2009 sous le n°09-047; - La dernière information relative au Garant peut être consultée sur le site www.invest.bnpparibas.com.

Avertissement de l'Emetteur :

Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.

Avertissement Nikkei 225:

L'Indice Nikkei 225 est la propriété intellectuelle de la société Nihon Keizai Shimbun, Inc. (le "Sponsor de l'Indice" "Nikkei, Inc"). "Nikkei", "Nikkei Stock Average" et "Nikkei 225" sont des marques de service du Sponsor de l'Indice. Tous droits sur l'Indice Nikkei 225 sont réservés au Sponsor de l'Indice, y compris les droits d'auteurs. Les Warrants ne sont ni sponsorisés, ni endossés ni promu par le Sponsor de l'Indice. Le Sponsor de l'Indice ne garantit d'aucune façon, expresse ou implicite, les résultats à obtenir de l'utilisation de l'Indice Nikkei 225 ou les chiffres auxquels figure l'Indice Nikkei 225, quelque jour que ce soit. L'Indice Nikkei 225 est compilé et calculé par le seul Sponsor de l'Indice. Cependant, le Sponsor de l'Indice n'est pas responsable envers qui que ce soit d'une erreur dans l'Indice Nikkei 225 et n'est tenu à aucune obligation d'aviser quelque personne que ce soit, y compris un souscripteur ou cessionnaire des Warrants d'une erreur y afférente. Par ailleurs, le Sponsor de l'Indice ne donne aucune assurance concernant une modification ou un changement



*dans la méthodologie utilisée pour le calcul de l'Indice Nikkei 225 et n'est tenu à aucune obligation de poursuivre le calcul, la publication et la diffusion de l'Indice Nikkei 225.
Vous pouvez obtenir d'autres informations sur l'indice sur le site internet : <http://www.nikkei.co.jp>*